

Débats d'Orientations Budgétaires

Vendredi 21 février 2020

Intervention de Mme Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs, chers internautes,

Je tiens tout d'abord à excuser Patrick CASSANY qui me représente en ce moment même à Bergerac pour une réunion organisée tardivement, voire dans la précipitation, et sans concertation par le Préfet de Dordogne sur la RN 21. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la teneur des échanges qui se seront déroulés.

Quelques points d'actualité avant d'entrer dans le vif du sujet. L'année 2020 débute vite et bien. L'agenda départemental est au cœur de l'actualité.

Au cœur de l'actualité la semaine dernière, quand nous avons signé une convention de partenariat avec la Gironde pour approvisionner les collèges de ce département en fruits lot-et-garonnais. C'est une belle reconnaissance pour notre agriculture et pour le savoir-faire que nous avons développé avec le programme du « 47 dans nos assiettes ».

Nos services et ceux du Conseil départemental de Gironde travaillent ainsi activement à la mise en place pratique de ce partenariat qui verra dès la rentrée 2020 plusieurs collèges girondins approvisionnés à titre expérimental en fruits lot-et-garonnais, avant une généralisation que nous souhaitons bien évidemment la plus large, la plus pérenne et la plus rapide possible.

L'alimentation et les circuits courts ont également été au cœur des Ateliers de l'ADF qui se sont tenus hier à Agen à l'initiative du Conseil départemental. Plus de 20 départements étaient représentés ainsi que 40 communes de notre département; les tables rondes, auxquelles plusieurs d'entre vous ont assisté ou participé, ont été d'une grande qualité et riches d'enseignements.

Enfin, de l'aveu même des équipes de l'ADF, la parfaite organisation et les nombreuses initiatives et innovations dans le déroulement de cette journée ont renforcé les chances du Lot-et-Garonne d'accueillir en 2021 le 91ème congrès de l'ADF.

Je tiens à remercier tous les services et agents qui se sont mobilisés pour la préparation de cette journée incontestablement réussie, ainsi que Sophie GARGOWITSCH, Raymond GIRARDI et Nicolas LACOMBE qui pilotent collégialement ce dossier.

Mes chers collègues, le rapport des orientations budgétaires que vous avez entre les mains est un document prospectif, stratégique et éminemment politique dans le sens noble du terme. Il traduit les choix que mon équipe et moi-même faisons pour l'année 2020.

Ces choix, nous allons y revenir, sont conformes aux priorités et à la feuille de route que j'ai présentées lors de mon élection à la tête du Département le 17 mai dernier.

Préfigurer le budget de la collectivité suppose de concilier ce qui est souhaitable avec ce qu'il est possible de réaliser.

Du côté des possibles, l'avenir s'éclaircit. Pourquoi ? Parce que la situation financière des collectivités départementales s'est clairement améliorée. J'utilise le pluriel car ce constat est globalement vrai au plan national.

Et nous, en Lot-et-Garonne, nous sommes dans les clous. Nous avons redressé la barre en maîtrisant scrupuleusement la trajectoire de nos dépenses de fonctionnement. Nous bénéficions d'une dynamique de la fiscalité locale – notamment avec la croissance des DMTO. C'est un bon marqueur de notre attractivité et du dynamisme de l'immobilier dans notre département. Personne ne peut s'en plaindre !

Cette embellie est observée dans l'ensemble des secteurs de l'économie départementale et nous devons, je crois, nous en réjouir collectivement. L'enquête annuelle de conjoncture de la CCI et de la Banque de France révèle ainsi que le moral des chefs d'entreprise est bon : près de 80% d'entre eux sont positifs pour le futur de leur entreprise en Lot-et-Garonne.

Mais et il y a un « mais », les zones d'incertitude persistent particulièrement au plan national.

L'an prochain, les transferts de fiscalité directe vers le bloc communal seront effectifs et l'attribution d'une fraction de TVA aux Départements n'est pas sans conséquence.

Concrètement, en Lot-et-Garonne, nos recettes de fonctionnement dépendront à hauteur de 61% de la TVA. Nous savons que cette fiscalité est « sensible » aux variations de conjoncture. En d'autres termes, elle fluctue selon la santé de l'économie nationale. C'est donc un paramètre d'incertitude que nous devons intégrer.

Cette volatilité des recettes s'applique également aux DMTO, particulièrement pour les départements ruraux non littoraux.

Enfin, l'Etat a pris la fâcheuse habitude de faire supporter financièrement les coûts de ses décisions aux collectivités à l'image de l'annonce récente de revalorisation de la prime de feu pour les sapeurs-pompiers qui, si elle est légitime, impacterait en année pleine le budget du SDIS de près de 450 000 euros.

Je laisserai le soin à Christian DEZALOS d'entrer dans les détails des évolutions législatives et réglementaires qui nous attendent, mais j'observe qu'elles ne seront pas neutres et que nous devons rester plus que vigilants pour bâtir nos perspectives budgétaires. Vigilante, je le serai avec mes collègues présidents de Départements dans le cadre de l'ADF.

Revenons au Lot-et-Garonne. Grâce à nos efforts de gestion, nos marges de manœuvre se consolident depuis 3 exercices budgétaires consécutifs. Un seul chiffre pour illustrer ce point : nos dépenses de fonctionnement sont contenues très en deçà de la barre des 1% alors que nos recettes ont progressé de 2%.

Maîtrise des dépenses et dynamisme des recettes, l'équation est simple : notre épargne brute a progressé de 12,2%. Ce sont 5 millions d'euros supplémentaires que nous allons pouvoir ajouter aux investissements et soustraire à l'emprunt.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des services de la collectivité qui sont les artisans de ces efforts. Fixer un cap est relativement facile, le tenir, c'est autre chose. Nous y sommes parvenus collectivement.

Les efforts accomplis ces dernières années sont scrupuleusement poursuivis et chaque euro investi doit être utile au Lot-et-Garonne et aux Lot-et-Garonnais.

Mais vous l'aurez compris, nous devons d'abord compter sur nous-mêmes, d'autant que l'État s'est montré incapable de résoudre les difficultés financières préoccupantes des Départements ruraux.

Pire, les contractualisations qui nous sont soumises apparaissent bien souvent comme des partenariats en trompe-l'œil.

Les politiques nationales qu'on nous demande de mettre en œuvre sont certes louables et légitimes, mais elles viennent grever les budgets locaux. Le « en même temps » montre toute ses limites. D'un côté le Département doit payer pour les politiques de l'Etat. De l'autre, l'Etat tape sur les doigts du Département si celui-ci augmente ses dépenses de fonctionnement.

La stratégie du « en même temps » est constructive quand elle bâtit le compromis. Elle est incohérente quand l'Etat se fait « Janus » à deux têtes. En tout état de cause, le gouvernement a manqué l'occasion de restaurer un climat de confiance pourtant attendu par l'ensemble des élus de proximités toutes sensibilités confondues.

Quoi qu'il en soit, pour cette dernière année de relative autonomie fiscale et malgré les incertitudes que je viens d'évoquer, je construirai le budget 2020 sans augmenter le taux de fiscalité départementale.

Mes chers collègues,

Avec ce rapport, nous traduisons une ambition réaliste et réalisable qui repose sur trois piliers fondamentaux :

- Les solidarités au service d'un développement équilibré des territoires,
- une action déterminée pour améliorer le quotidien des Lot-et-Garonnais,
- la prise en compte de la nécessaire transition écologique et énergétique.

Nous relèverons ces défis avec les Lot-et-Garonnais. C'est pourquoi, en 2019, nous avons décidé d'insuffler une nouvelle donne avec la participation citoyenne.

En 2020, cette méthode de travail novatrice devra irriguer l'ensemble de nos politiques publiques pour associer encore plus efficacement les habitants aux décisions qui les concernent.

Dans le contexte de reprise de l'économie lot-et-garonnaise que nous observons aujourd'hui, conforter les solidarités humaines et territoriales est nécessaire pour atteindre un développement équilibré qui profite au plus grand nombre.

Nous devons profiter de la situation financière à nouveau saine de notre collectivité pour concentrer nos efforts sur cet objectif.

Le projet de budget 2020 comportera ainsi plusieurs mesures nouvelles dont le détail et les modalités seront travaillées en commission:

- Pour construire l'avenir, une augmentation significative du budget consacré aux investissements, notamment dans le domaine de la modernisation des routes départementales. Le budget consacré aux infrastructures routières et à la mobilité sera ainsi augmenté de 3,7M€, soit 18%.

- En ce qui concerne les personnes âgées ou dépendantes : la création d'un régime d'aide à la modernisation des EHPAD publics visant à améliorer concrètement les conditions de vie des résidents et les conditions de travail des agents.

Nous soutiendrons également financièrement la formation et la qualification des personnels, agents et salariés en charge de la dépendance, aussi bien en structures (Ehpad, MECS, foyers...) que pour le secteur associatif de l'aide à domicile.

- le budget consacré aux actions de développement durable sera significativement augmenté

- nous apporterons un soutien renforcé à la prise en charge des enfants de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) en situation complexe, en lien avec l'ARS qui doit également prendre sa part dans le traitement de ces situations au titre de la psychiatrie

- je prendrai dans les jours et semaines qui viennent des initiatives en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et plus généralement de lutte contre les discriminations ; j'aurai l'occasion de développer ce point lors de la Commission permanente qui suivra ce Débat d'orientations budgétaires

- nous renforcerons également notre soutien à l'ingénierie apportée aux collectivités en développant le dispositif AT (Assistance Technique)

- De même, je souhaite que le Conseil départemental investisse davantage le champ de l'économie sociale et solidaire. Ce secteur d'activité représente plus de 1 400 structures en Lot-et-Garonne et plus de 10 000 salariés. Si les Régions et les Agglomérations ont la compétence économique, ce sont bien les Départements qui sont les chefs de file des solidarités sociales.

Je proposerai ainsi à l'ADF que, dans le cadre de la future loi « 3D », « décentralisation », « déconcentration », « différenciation », les Département puissent être "expérimentateurs" et disposent de plus de marge de manœuvre en la matière.

Enfin, l'avis rendu la semaine dernière par les membres du Conseil Consultatif Citoyen sur le Rapport d'Orientations Budgétaires de notre collectivité est venu conforter trois mesures que j'envisageais de mettre en œuvre.

Je suivrai donc les préconisations du Conseil consultatif et le budget 2020 prévoira:

- la réévaluation du soutien départemental aux associations sportives et culturelles. Les modalités de ce soutien renforcé seront définies en commission, mais cette réévaluation permettra de revenir à un engagement financier global quasi équivalent à celui de 2016.

Nous nous étions engagés à revenir à ce niveau en cas de retour à meilleur fortune. La situation financière du département le permettant, nous tenons notre parole.

- Afin de faire face à la nécessaire évolution de l'accompagnement du vieillissement de la population et de la dépendance, la création d'un régime d'aide au développement de l'habitat inclusif, sous forme d'un appel à projet.

- Enfin, une accentuation des investissements de notre collectivité pour permettre les économies d'énergies dans l'ensemble des bâtiments publics.

Je tiens à féliciter et remercier les membres du Conseil Consultatif Citoyen qui, très loin de l'usine à gaz que certains nous promettaient, assument leur mission avec un zèle et un engagement exceptionnel.

Leurs avis seront réellement pris en compte comme je viens de le faire aujourd'hui et, même si les décisions et choix définitifs reviennent aux conseillers départementaux dépositaires de la légitimité démocratique électorale, le Conseil Consultatif Citoyen n'est en rien un gadget ou une opération de communication.

Le Département accompagnera donc les Lot-et-Garonnais à tous les âges de la vie en mettant l'accent sur tous les leviers de l'inclusion : inclusion sociale et professionnelle, inclusion numérique, inclusion culturelle et solidarités entre les territoires infradépartementaux.

Je suis convaincue que le Département offre le visage d'une collectivité d'avenir précisément car il est la clé de voute d'une cohésion efficace à l'échelle du Lot-et-Garonne. Faces aux fractures qui minent notre société, nous apportons des réponses à taille humaine dans la proximité.

Cette proximité, c'est la valeur ajoutée de notre action pour le quotidien des Lot-et-Garonnais. Un effort tout particulier sera porté sur notre jeunesse en déployant le plan collège et en développant l'offre de formations universitaires, notamment la PACES.

Ainsi, nous voulons créer les conditions pour que les jeunes Lot-et-Garonnais se forment dans le département et pour qu'ils aient envie d'y travailler et d'y construire leur projet de vie.

Beaucoup de nos concitoyens souhaitent vivre et travailler ici. Nous devons les y aider. Pour ce faire, nous favorisons l'attractivité du Lot-et-Garonne en soutenant l'économie locale par nos investissements directs ou indirects, en misant sur l'innovation mais également l'immense potentiel du Lot-et-Garonne ; nous poursuivons le développement d'un tourisme durable profitant tout à la fois aux touristes français ou étrangers mais également aux lot-et-garonnais. Le Center parcs dont l'ouverture est prévue à l'été 2021 n'est que la partie émergée de l'iceberg d'un développement d'avenir qui concerne tout notre territoire.

Nous continuerons à nous battre sans relâche pour maintenir et développer des services publics de proximité et de qualité. C'est le sens de nos investissements pour rénover ou reconstruire les casernes de gendarmerie et les centres d'incendie et de secours. Nous serons également présents

au sein des Etablissements France Services en nous assurant néanmoins que ces structures ne viennent pas se substituer à des services existants sur d'autres points du territoire.

C'est parce que nous en avons la certitude que nous voulons qu'il réussisse l'indispensable virage de la transition écologique et énergétique. D'ici la fin du premier semestre, la mission d'information et d'évaluation que nous avons créée devra rendre ses préconisations.

Nous saurons nous appuyer sur les réussites déjà engrangées par d'autres collectivités, mais nous pourrons aussi valoriser nos politiques innovantes qui ont d'ores et déjà fait leurs preuves. Avec l'opération « du 47 dans nos assiettes », nous avons été pionniers en matière de restauration collective.

Vous le savez, « Du 47 dans nos assiettes » a été ouvert aux EHPAD le 1er janvier dernier et nos services travaillent actuellement activement avec les responsables de ces structures afin que les personnes âgées puissent disposer le plus rapidement possible de la même qualité de restauration que nos collégiens.

Les trois piliers des solidarités, de la proximité et de la transition écologique sont étroitement liés. Ils sont au cœur des priorités politiques que traduira notre budget pour 2020.

Mais pour transformer l'essai, il faut que le « pack » lot-et-garonnais puisse associer le plus grand nombre. Le département d'initiatives citoyennes que nous avons bâti en 2019 va nous y aider en permettant à nos concitoyens de mieux comprendre et donc de mieux s'approprier les politiques départementales.

Mes chers collègues, 2020 nous appelle au travail. Je sais pouvoir compter, chacun en ce qui vous concerne, sur votre engagement total au service d'un Département qui agit pour les Lot-et-Garonnais.

Vous le constatez, ce que je souhaite et ce que je vous propose, c'est un budget offensif ! Un budget qui atteste que les Départements sont bel et bien de retour, qu'ils sont bel et bien vivants, et qu'ils constituent à nouveau, alors que certains les disaient ou les souhaitent moribonds, des aménageurs incontournables d'un développement équilibré, sans territoires ni habitants de seconde zone.

Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole à C. Dezalos pour une présentation plus détaillée du rapport d'orientations budgétaires.